

Infos droit Immobilier

Par **Pogers**, le **28/09/2022** à **19:35**

Bonjour,

J'écris ce message afin de savoir si quelqu'un s'y connaît assez en droit de l'immobilier pour me renseigner sur différents point en message privé.

Si c'est le cas y'a-t-il une messagerie privé sur ce site, à l'inverse comment pourrais-je procéder?

Merci par avance .

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/10/2022** à **11:16**

Bonjour

Je rappelle simplement la charte du forum

[quote]

-Les échanges doivent se faire sur le forum, aussi bien pour le demandeur que pour le contributeur, ceci afin d'enrichir la connaissance de la communauté juristudiant.

Vous-même, vous êtes bien content de pouvoir lire des échanges sur un thème qui vous intéresse.

Les échanges par MP doivent concerner uniquement les messages à caractère personnel.

[/quote]